Mission régionale d'autorité environnementale

Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 6 octobre 2020

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :
- Christophe BACHOLLE[1]
- Hélène FOUCHER
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL[2]
- Pierre NOUALHAGUET

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision du PLU de Lagny le Sec (60)
- Révision du PLU de Guiscard (60)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision du zonage d'assainissement de Juvigny (02)
- Révision du zonage d'assainissement de Glaignes (60)
- Modification du PLU de Sermoise (02)
- Révision du PLU de Béthune (62)
- Mise en compatibilité du PLU de Gosnay pour la réalisation d'une zone d'expansion de crues (62)
- Modification du PLUi de la Communauté urbaine d'Arras (62)
- Modification du PLU de Gouy-en-Servins (62)
- Modification du PLU de Vraignes les Hornoy (80)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Révision du PLU d'Ennevelin (59)
- Mise en compatibilité du PLU d'Esquelbecq pour le projet d'extension de l'entreprise AGRIFREEZ (59) - *avis commun avec celui relatif au dossier « Extension des installations de production et de stockage de l'entreprise AGRIFREEZ à Esquelbecq (59) »*

1 Christophe Bacholle n'a pas pris part à la délibération sur la décision au cas-par-cas sur la révision du PLU de Lagny-le-Sec.

2 Valérie Morel n'a pas participé aux délibérations sur les avis relatifs aux projets : Réorganisation et augmentation de la capacité de traitement de déchets à Villers-Bretonneux (80) et Extension des installations de production et de stockage de l'entreprise AGRIFREEZ à Esquelbecq/mise en compatibilité du PLU d'Esquelbecq (59).

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Réorganisation et augmentation de la capacité de traitement de déchets de la société Ortec à Villers-Bretonneux (80)
- Prolongation d'exploitation de la carrière de la société « Matériaux Routiers Modernes » à Lihons (80)
- Entretien et réparation des perrés de lutte contre la submersion marine sur le chenal de l'Aa à Grand-Fort-Philippe et Gravelines (59)
- Parc éolien du Moulin de la tour à Forceville-en-Vimeu et Fontaine-le-Sec (80)
- Extension des installations de production et de stockage de l'entreprise AGRIFREEZ à Esquelbecq (59)

Autres dossiers soumis à délibération

Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour la régularisation au titre de la loi sur l'eau de la ZAC du Bord des Eaux à Hénin-Beaumont (62), soumise à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Néant

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,

Patricia CORREZE-LENEE